

# Organisations non lucratives

Le département « Organisations non lucratives » accompagne, conseille et défend l'ensemble des organismes sans but lucratif sur les plans juridique, fiscal et social, dans tous leurs domaines d'activité.

Riche d'une expérience unique et historique, le département a développé une expertise reconnue dans tous les domaines de l'économie sociale grâce à son équipe qui, regroupant plus d'une quinzaine d'avocats, est manifestement l'une des plus importantes et des plus structurées existant en France.



Le département « Organisations non lucratives » intervient à toutes les étapes de la vie et du développement des structures de l'économie sociale, notamment lors des situations suivantes :

- Création de structures sociales (fondations, associations, fonds de dotation, syndicats, coopératives, mutuelles, etc.)
- Suivi du fonctionnement courant
- Mise en place de stratégies de réorganisation, restructuration et développement
- Opérations de restructuration : fusions, scissions, apports partiels d'actifs, etc.
- Sectorisation ou filialisation d'activités commerciales
- Audits juridiques, sociaux ou fiscaux
- Gestion de la relation employeurs – salariés – bénévoles
- Relations avec les collectivités locales, l'Etat et les administrations
- Rédaction de contrats
- Gestion des conflits internes
- Gestion des contentieux administratifs, sociaux, fiscaux, etc.
- Dissolution et liquidation amiable
- Procédures collectives
- Mécénat et parrainage

## Quelques illustrations

- Filialisation des activités commerciales d'un syndicat
- Détermination de l'éligibilité d'une structure ou d'une opération au régime fiscal de faveur du mécénat
- Restructuration d'organismes œuvrant dans les domaines sanitaires et sociaux et création de groupements de coopération
- Optimisation de la gestion et de la détention du patrimoine immobilier d'une fondation
- Rédaction de guides pratiques et d'articles dans la presse spécialisée

## Tous nos clients sont des références

Associations  
Fondations reconnues d'utilité publique  
Fondations d'entreprises  
Fonds de dotation  
Clubs sportifs (professionnels ou amateurs)  
Congrégations  
Organismes syndicaux et professionnels  
Chambres consulaires  
Comités d'entreprise  
Coopératives  
Groupes de prévoyance  
Mutuelles  
Organismes sanitaires et sociaux  
Collectivités locales  
Ministères  
...

# Associés



**Alexis BECQUART**

Né en 1969

Co-fondateur du cabinet

Plus spécifiquement spécialisé en matière de création, d'organisation et de restructuration d'organismes à but non lucratif, de régime juridique et fiscal des syndicats et organismes

professionnels, de droit du tourisme.

[abecquart@delsolavocats.com](mailto:abecquart@delsolavocats.com)



**Laurent BUTSTRAËN**

Né en 1969

Associé depuis 2004

Plus spécifiquement spécialisé en matière de conseil aux associations, fondations et fonds de dotation, dans les domaines juridiques, fiscaux et contentieux et plus particulièrement dans les

domaines de la mutualité, des organismes sanitaires et sociaux, du mécénat et du parrainage, des organismes syndicaux.

[lbutstraen@delsolavocats.com](mailto:lbutstraen@delsolavocats.com)



**Xavier DELSOL**

Né en 1958

Co-fondateur du cabinet

Fondateur des Editions Juris Service, fondateur des revues Juris Associations et Tourisme & Droit, fondateur du cabinet Juris Associations Conseils.

Plus spécifiquement spécialisé en matière de fiscalité, organisation, restructuration et management des associations, de droit des cultes, droit de la culture, droit de la formation, et mécénat et parrainage.

[xdelsol@delsolavocats.com](mailto:xdelsol@delsolavocats.com)

# Of counsel



**Lionel DEVIC**

Of counsel

Né en 1973

Membre du cabinet depuis 1999

Plus spécifiquement spécialisé en matière de conseil aux associations, fondations et fonds de dotation, de fiscalité et de mécénat.

Créateur d'un site web dédié aux fonds de dotation, [www.fonds-dotation.fr](http://www.fonds-dotation.fr), dont il est directeur de publication.

[ldevic@delsolavocats.com](mailto:ldevic@delsolavocats.com)



**Wilfried MEYNET**

Of counsel

Né en 1973

Membre du cabinet depuis 2006

Egalement avocat au Barreau de Luxembourg Plus spécifiquement spécialisé en matière d'organisation et de restructuration d'organismes

à but non lucratif, de fiscalité, d'audits et diagnostics juridiques et fiscaux, de droit des coopératives, de droit du sport et de droit de la culture.

[wmeynet@delsolavocats.com](mailto:wmeynet@delsolavocats.com)

# Collaborateurs

Le département « Organisations non lucratives » est animé par 3 associés. Il met également à votre disposition 2 avocats of counsel et 10 avocats collaborateurs.

Il mobilise en outre les expertises spécifiques d'autres départements du cabinet, tout particulièrement les départements « Droit social – Protection sociale », « Droit public » et « Droit des sociétés – Fusions-acquisitions ».

Les associés et of counsel du département ont édité ou participé à la rédaction de nombreux ouvrages, et notamment :

- Mémento Associations, Editions Francis Lefebvre, 1<sup>ère</sup> à 11<sup>e</sup> édition
- Dalloz Associations – feuillets mobiles, Editions Dalloz
- Fiscalité des associations, Editions Juris Service
- Mécénat et Parrainage, Editions Juris Service / AGECE
- Droit des Cultes : Personnes, Activités, Biens et Structures, Editions Dalloz
- Associations et Syndicats professionnels, Editions Juris Service
- Le Code des associations, Editions Juris Service
- Les Fondations reconnues d'utilité publique, Editions Juris Service
- Fonds de dotation, Editions Juris Service et Fonds de dotation, Editions Territorial
- Fonds de dotation, une nouvelle source de financement ? Editions Associations mode d'emploi
- L'audit de l'association, Editions Juris Service
- La responsabilité des organisateurs sportifs, Editions Weka

Ils organisent et participent à de nombreuses formations et enseignent également dans des universités et grandes écoles.

Pour plus d'informations :

[www.delsolavocats.com](http://www.delsolavocats.com)